

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique du Bourg
Larmor-Plage (56)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0560391W _RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole maternelle publique du Bourg Larmor-Plage (56)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0560391W _RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	A. BENAMOU	Ingénieur d'études
Vérificateur	N. NIVAULT	Directrice de projets
Approbateur	A.PECQUEUR	Directrice de projets

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle publique du Bourg (ETS n°0560391W), propriété de la Mairie de Larmor-Plage, est localisée au 5, impasse des écoles à Larmor-Plage (56), à 500 m au nord-nord-ouest de l'Océan Atlantique.

Elle a accueilli à la rentrée 2010, 145 enfants âgés de 2 à 6 ans, encadrés par 14 adultes. Depuis la rentrée 2010, elle appartient au groupe scolaire du Menez qui comprend également l'école élémentaire publique Le Menez située à 270 m au nord de l'ETS. Cette dernière ne fait pas partie de la démarche.

L'étude historique et documentaire a mis en évidence la proximité (30 m) de l'école maternelle avec un site référencé dans la base de données *BASIAS* : une ancienne usine de fabrication d'iode (BRE5601314) avec un potentiel dépôt de liquides inflammables dont la présence n'a pas pu être confirmée lors de l'étude historique.

L'étude a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles issues du site susmentionné à l'intérieur des bâtiments de l'école,
- ingestion de sols superficiels.

Le scénario d'exposition par ingestion d'eau issue de réseaux d'eau potable n'a pas été retenu du fait que les réseaux ne traversent pas les terrains d'anciens sites industriels.

Résultats des investigations

Des investigations ont été conduites lors de la phase 2 du diagnostic. Elles ont porté sur :

- l'air du vide-sanitaire, l'air sous dalle et l'air sous dalle du sous-sol du bâtiment principal,
- les sols superficiels du jardin pédagogique et de l'aire enherbée de la cour de récréation.

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Les points de prélèvement d'air du sol ont été positionnés au plus proche des lieux de vie des enfants.

Les substances recherchées sont les substances associées aux anciennes activités recensées sur l'ancien site BASIAS.

Les investigations réalisées sont conformes au programme défini à l'issue de l'étude historique et documentaire (phase 1).

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- aucun des composés recherchés dans les sols superficiels n'a été mesuré à des teneurs supérieures aux prélèvements hors ETS (bruit de fond géochimique local) et aux référentiels bibliographiques ;
- tous les composés recherchés dans l'air du sol et dans l'air du vide-sanitaire sont inférieures aux limites de quantification du laboratoire.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de ces éléments, nous proposons de classer l'école maternelle du Bourg (ETS n°0560361W) en catégorie **A** : « **Les sols de l'établissement ne posent pas de problème.** »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».